

Août-Septembre 2024

MOBILISATIONS DES 19 ET 26 SEPTEMBRE 2024 AU SAMUSOCIAL DE PARIS

Ce mois de septembre 2024, comme prévu, a été une rentrée sociale mouvementée au Samusocial de Paris. A l'initiative de la CGT début septembre, l'appel à la grève a donc été suivi par SUD, la CFDT ainsi que la CNT, dans une logique intersyndicale forte.

Deux journées de mobilisation uniques, les 19 et 26 septembre, dont les agent.e.s se sont appropriés avec détermination.

Les syndicats ont donc été reçus en intersyndicale à diverses reprises durant le mois, par la direction, notamment afin d'établir un protocole de service minimum (les 17 et 23 septembre), mais plus globalement pour expliquer les raisons de l'appel à la grève, comme le 25 septembre (avec la participation d'agent.e.s invité.e.s par la CGT et la CFDT). Les syndicats aussi, se sont réunis entre eux, pour préparer l'intersyndicale, à plusieurs reprises.

La journée du 19 septembre à regroupé environ 90 personnes, et celle du 26 plus d'une centaine. L'information sur ces journées de mobilisation est allée bien au-delà du Samusocial de Paris. Plusieurs journaux et médias sont passés, ont interviewé des agent.e.s, les syndicats et parfois même la direction. Des membres d'Unions Locales des différents syndicats sont venu.e.s soutenir le mouvement (APHP Kremlin Bicêtre, Bibliothèque Nationale de France...) ainsi que des collectifs concernés de près ou de loin par le public du Samusocial de Paris (Commission Nationale du Travail Social, Enfants Sans Toits d'Ivry...).

La journée du 26 septembre en guise de première conclusion

En fin de mobilisation, la direction est venue à la rencontre des travailleuses et travailleurs du Samusocial de Paris. Plusieurs thématiques en sont ressorties durant ces deux heures d'échanges parfois houleux.

1-Le rôle de la direction impuissante face aux tutelles ?

Comment se répartissent les responsabilités

et le pouvoir décisionnel en terme budgétaire, entre d'une part les tutelles, et d'autre part la direction du Samusocial de Paris ? Celle-ci est-elle aussi impuissante qu'elle peut le laisser croire ou se dédouane-t-elle en prenant les tutelles comme alibi ? Faut-il aller voir directement les tutelles : l'ARS, la Drihl, la Ville de Paris et la Préfecture notamment ?

2-L'entourloupe de la transposition et nouvelles grilles de salaires

Les mots ont été lâchés : *"la transposition, c'est de la poudre aux yeux"*, c'est du *"flou"*, c'est *"scandaleux"*. Certain.e.s agent.e.s sont même allés jusqu'à se demander par *"quelle magie"* cette réforme des salaires a pu s'effectuer, et *"quelle langue"* faut-il parler pour comprendre les fameux *"courriers explicatifs"* qui ont été envoyés à cette occasion ? A quand le *"tutoriel pour les nuls"* de la transposition, ont même conclu certain.e.s, avec une pointe d'ironie. Et à la direction de tenter de se dépatouiller en affirmant haut et fort, que si la transposition n'avait pas été comprise, c'était avant tout *"de leur faute"*. Vous m'en direz tant !

3-L'ancienneté diplôme disparue

SUD en a fait un point de son programme pour lequel il a été élu en décembre 2022 : maintien de l'ancienneté diplôme. A l'époque, en 2014, après plusieurs mois de luttes, cet acquis avait enfin été obtenu. Il a toujours été impensable pour notre syndicat de le perdre. Et c'est l'une des raisons pour laquelle SUD d'emblée, n'envisageait pas de voter pour cette réforme.

4-Evaluation, promotion et compétition

Les paliers de technicité prévus dans la réforme des salaires étaient censés apporter du mieux, justement, à la place de l'ancienneté diplôme, sans que cela ne soit jamais dit textuellement vis à vis des agent.e.s. Or l'idée de paliers de technicité, initialement, devait apporter une reconnaissance pour le personnel



notamment qui stagne au Samusocial de Paris, 10, 15, 20 ans, sans évoluer professionnellement, ni promotion. C'est finalement devenu un leurre derrière lequel on risque de s'épuiser pour rien, divisant les équipes.

5-Le Ségur de l'injustice

La direction avait bien expliqué aux syndicats en juin 2022, que le ségur avait été attribué sur la base du contact que pouvait avoir le personnel avec les usagères.ers. Alors, pourquoi les agent.e.s de restauration, d'accueil et d'entretien n'étaient pas prévus à cette date ? Iels sont en contact quotidiennement avec.

6-Le Turn over, l'intérim et les vacataires

Certains agent.e.s du soin se demandent si finalement il ne vaut mieux pas quitter le Samusocial de Paris, tel.le.s les infirmières et infirmiers. Iels sont épuisé.e.s, après un été où il fallait sans cesse briefer les vacataires et intérimaires nouveaux arrivés et changeant en permanence. De plus, les nouvelles et nouveaux arrivé.e.s, commencent niveau 4. Les ancien.ne.s se sentent méprisé.e.s. Le personnel se considère malgré lui maltraitant en travaillant dans ces conditions. La direction avait promis de nouvelles personnes pourtant ! Il arrive également, très souvent, qu'il y ait de la suractivité mais jamais reconnue, ni tracée, ni quantifiée.

7-Conditions de travail : être maltraitant.e malgré soi

L'idée d'être "*maltraitan.e.s*" malgré soi est souvent revenue, que ce soit de la part du personnel vis-à-vis des usagères.ers, ou de cadres vis-à-vis des employé.e.s. Certain.e.s agent.e.s se disent littéralement "*dégoûté.e.s*" et s'insurgent en demandant comment la direction a pu "*oser proposer de tels statuts*" ? Des situations de travail alarmantes ont été décrites, où il n'y a même plus de beurre, ni de confiture, pour servir les bénéficiaires. Et même l'insalubrité dans laquelle iels travaillent avec présence de nuisibles comme des souris à même les locaux. Il y a de l'incompréhension face au déséquilibre budgétaire que l'on peut aisément présupposer entre ce qui est investi d'un côté pour la Com., et de l'autre côté pour le personnel de terrain et les bénéficiaires.

8-Soins palliatifs

Les soins palliatifs sont introduits petit à petit dans les pratiques du Samusocial de Paris, sans pour autant consulter les premières et premiers concerné.e.s, à savoir les

soignant.e.s. Les instances représentatives du personnel n'en sont même pas informées comme elles le devraient pour avis (CSA et FSSCT).

9-La perte de la semaine blanche chez les soignant.e.s

SUD a souvent bataillé pour tenter d'intégrer la question de la semaine blanche chez les soignant.e.s, menacée de disparaître, mais sans résultat. Le point n'est jamais accepté à l'ordre du jour des instances (CSA ou FSSCT). Pourtant, l'impact sur les conditions de travail et de vie privée du personnel, est décisif. Nous alertons les agen.e.s du Samusocial de Paris sur ces stratégies, où les difficultés qui sont remontées par les biais des syndicats, grâce aux voix des travailleuses et travailleurs, sont très souvent tuées dans des stratégies d'effacement des préoccupations. D'où, l'importance de ne pas oublier, de faire un effort de mémoire, surtout chez les ancien.e.s, pour que "*l'histoire ne soit pas réécrite*". Car tout l'intérêt de traiter de ce point en instance, est justement d'éviter que plusieurs discours et rumeurs infondées puissent être parsemées par-ci par-là, allant même parfois jusqu'à mettre sur le dos des syndicats, de telles régressions des conditions de travail. Nous devons être extrêmement vigilant.e.s face à ces stratégies.

Conclusions : une légitimité des syndicats renforcée

Toutes ces préoccupations des travailleuses et travailleurs, nous les portons depuis longtemps devant la direction, car nous les avons entendues. La direction s'amuse souvent à remettre en question notre crédibilité, en se pavant dans des semi-vannes vaseuses laissant entendre que les syndicats sont déconnectés des vraies attentes des agent.e.s. Or, ce 26 septembre n'a fait que confirmer ce que nous disons depuis très longtemps. Les organisations syndicales du Samusocial de Paris sont bien en synchronie avec les agent.e.s. La question est maintenant de savoir, si nous sommes d'accord sur l'analyse et le discours, quelle est la prochaine étape ?

En assemblée générale, il a donc été voté à l'unanimité la participation des syndicats et quelques agent.e.s au prochain Conseil d'Administration du Samusocial de Paris prévu le 17 octobre 2024, en présence des tutelles et du président notamment. Ce sera l'occasion à nouveau de faire entendre la voix des travailleuses et travailleurs, directement aux tutelles.

